

À la rentrée 2019, les écoles des secteurs public et privé sous et hors contrat du premier degré scolarisent 6 703 800 élèves en France métropolitaine et dans les DROM (2). La baisse amorcée en 2017 s'amplifie (-0,7%).

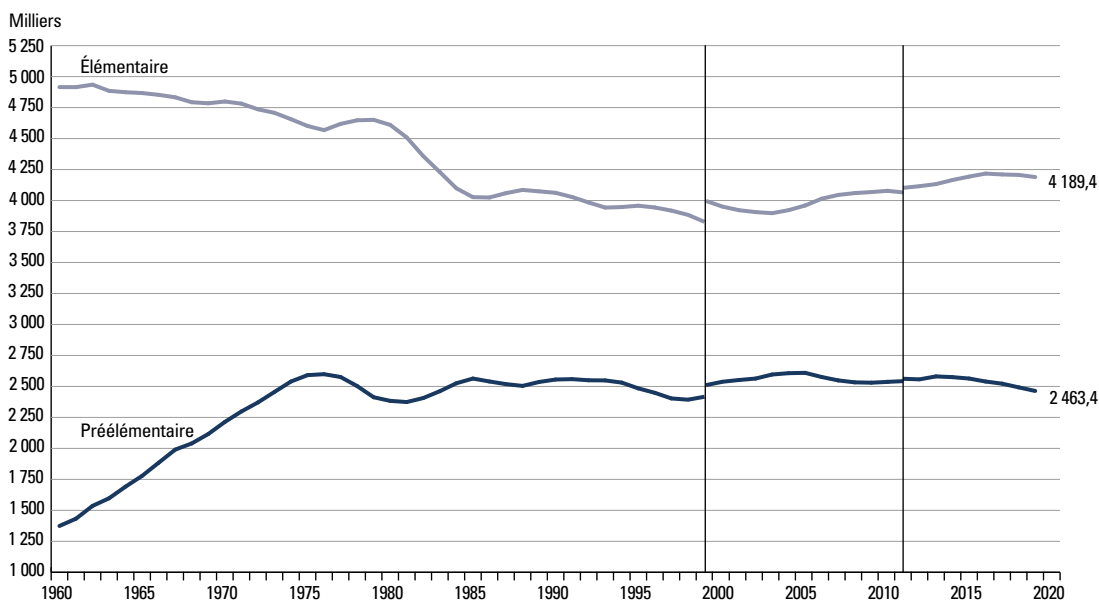
Cette baisse concerne surtout le niveau préélémentaire (-1,2%). La génération 2016 qui entre à l'école à trois ans est moins nombreuse que la génération 2013 entrant au CP (3). De plus, la scolarisation des enfants de deux ans recule (-6 200 élèves à la rentrée 2019). Le niveau élémentaire diminue, la génération des entrants au CP ayant une taille plus faible que la génération 2008 quittant le premier degré, mais de façon moins marquée (-0,4%).

Les **unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)**, qui accueillent des élèves en situation de handicap, comptent 300 élèves de moins qu'à la rentrée 2018 (-0,5%).

Au cours des dernières décennies, les évolutions des effectifs du premier degré ont été variables suivant les niveaux (1). Les effectifs en préélémentaire ont presque doublé entre 1960 et 1985, en raison de la progression de la scolarisation des enfants avant l'âge obligatoire. Depuis, les variations s'expliquent par les générations plus ou moins nombreuses. Dans l'enseignement élémentaire, les variations d'effectifs résultent essentiellement des évolutions démographiques, avec notamment une forte baisse entre 1960 et 1985.

Le nombre d'élèves scolarisés dans le secteur public recule de 0,7% tandis que le secteur privé connaît une baisse plus modérée (-0,4%). Le secteur privé hors contrat est toutefois en hausse (+4 400 élèves, soit +9,5% par rapport à la rentrée 2018). La répartition entre secteurs reste stable à la rentrée 2019.

1 Évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement préélémentaire et élémentaire, en milliers



► Champ : France métropolitaine avant 1999 ; France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous et hors contrat.

© DEPP

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 19.45 ; 18.27 ; 17.25 ; 16.40 ; 15.44.

Source

MENJS-MESRI-DEPP, Enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire. Insee, statistiques de l'état civil.

2 Évolution des effectifs du premier degré, en milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble premier degré										
Public	5 770,8	5 810,7	5 820,9	5 863,2	5 880,9	5 885,3	5 872,8	5 842,7	5 807,8	5 764,9
Privé	893,3	899,9	898,0	897,4	907,7	920,0	933,6	940,6	942,5	938,9
<i>dont privé sous contrat</i>	<i>877,7</i>	<i>879,8</i>	<i>874,7</i>	<i>873,0</i>	<i>882,8</i>	<i>891,2</i>	<i>899,5</i>	<i>901,3</i>	<i>896,6</i>	<i>888,6</i>
<i>dont privé hors contrat</i>	<i>15,6</i>	<i>20,1</i>	<i>23,2</i>	<i>24,4</i>	<i>24,9</i>	<i>28,8</i>	<i>34,1</i>	<i>39,3</i>	<i>45,9</i>	<i>50,3</i>
Total	6 664,2	6 710,6	6 718,9	6 760,6	6 788,6	6 805,2	6 806,4	6 783,3	6 750,2	6 703,8
Part du public (%)	86,6	86,6	86,6	86,7	86,6	86,5	86,3	86,1	86,0	86,0
Part du privé sous contrat (%)	13,2	13,1	13,0	12,9	13,0	13,1	13,2	13,3	13,3	13,3
Part du privé hors contrat (%)	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8
Préélémentaire										
Effectif total	2 539,1	2 561,8	2 557,0	2 580,9	2 574,9	2 563,6	2 539,5	2 522,3	2 492,5	2 463,4
Part du public (%)	87,7	87,7	87,8	87,8	87,7	87,6	87,3	87,1	87,0	86,9
Très petite section (1)	111,7	94,7	91,1	97,2	96,4	93,6	96,6	92,9	89,1	82,9
Petite section (1)	797,3	812,1	808,1	818,8	804,7	799,8	788,3	788,1	769,7	761,0
Moyenne section (1)	821,8	818,7	829,5	825,9	837,1	823,2	819,8	809,1	810,6	793,6
Grande section (1)	808,4	836,3	828,3	839,1	836,8	847,0	834,8	832,3	823,1	825,9
Élémentaire										
Effectif total	4 080,7	4 102,0	4 115,7	4 132,6	4 165,7	4 193,0	4 217,5	4 210,4	4 206,6	4 189,4
Part du public (%)	85,9	85,8	85,9	86,0	85,9	85,7	85,6	85,5	85,4	85,3
CP	822,7	835,6	856,1	845,0	856,9	848,7	852,0	838,2	841,9	833,4
CE1	821,0	832,6	839,0	855,7	845,8	852,7	844,1	847,3	835,8	839,3
CE2	805,6	807,0	809,9	822,0	838,7	836,4	848,5	842,9	846,0	837,0
CM1	809,6	807,7	801,4	806,4	816,8	836,4	834,8	845,8	835,8	840,8
CM2	821,8	819,2	809,2	803,4	807,5	818,8	838,1	836,2	847,1	839,0
ULIS (2)	44,3	46,8	46,2	47,2	48,0	48,7	49,4	50,6	51,1	50,9
Part du public (%)	92,9	92,9	93,4	93,3	93,3	93,3	93,5	93,4	93,3	93,5

► **Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous et hors contrat.**

© DEPP

1. Les données sont collectées par âge et non par niveau pour le préélémentaire. Les effectifs ont été répartis par niveau en faisant correspondre à chaque niveau son âge théorique.
2. Unités localisées pour l'inclusion scolaire.

3 Nombre de naissances, en milliers

Année de naissance	Nombre de naissances	Année des 3 ans	Année théorique d'entrée au CP	Année théorique de sortie du 1 ^{er} degré
2007	818,7	2010	2013	2018
2008	828,4	2011	2014	2019
2009	824,6	2012	2015	2020
2010	832,8	2013	2016	2021
2011	823,4	2014	2017	2022
2012	821,0	2015	2018	2023
2013	811,5	2016	2019	2024
2014	811,4	2017	2020	2025
2015	790,1	2018	2021	2026
2016	774,3	2019	2022	2027

► **Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte.**

© DEPP

Lecture : 774 300 enfants sont nés en 2016 en France métropolitaine et dans les DROM (hors Mayotte).

Ils ont eu trois ans en 2019, rentreront théoriquement au CP en 2022 et sortiront théoriquement du premier degré en 2027.

À la rentrée 2019, 6 703 800 enfants sont scolarisés dans l'enseignement public et privé du premier degré en France métropolitaine et dans les DROM (2). Les départements d'outre-mer en scolarisent 297 700, dont 116 000 à La Réunion.

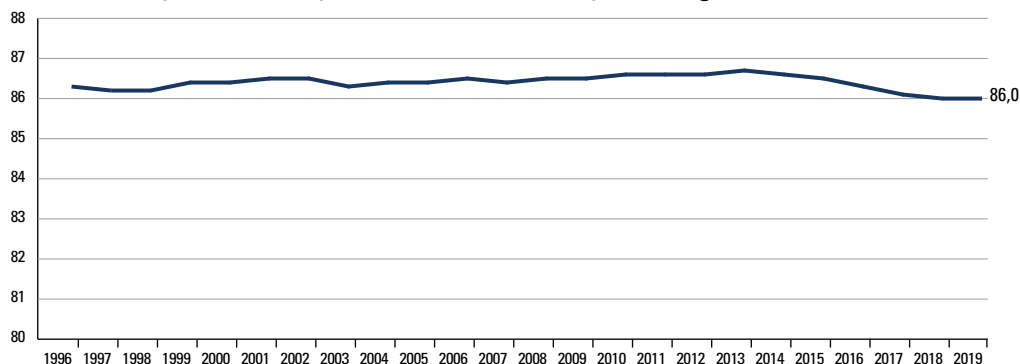
Le poids de chaque académie au niveau national est variable : les académies de Versailles, Créteil et Lille dépassent ou avoisinent chacune 7 % de la population scolarisée dans le premier degré. La Corse, Limoges et les DROM hormis La Réunion en accueillent moins de 1 % chacune.

Les écoles privées (y compris hors contrat) accueillent 14,2 % des effectifs du premier degré en France métropolitaine et 8,9 % dans les DROM. La part du privé est variable selon les départements de France métropolitaine : le secteur privé représente moins de 5 %

des effectifs du premier degré en Creuse, Haute-Corse, Seine-et-Marne et Moselle alors qu'en Vendée et dans le Morbihan la moitié des élèves sont accueillis dans des écoles privées. Dans les DROM, la part du privé varie de 5,2 % à Mayotte à 14,2 % en Guadeloupe.

Sur l'ensemble du territoire, les effectifs du premier degré sont en baisse (-0,7%) par rapport à la rentrée précédente. Vingt-cinq académies connaissent une baisse notable des effectifs dans le secteur public. Les académies de la Martinique, de Paris et de la Guadeloupe enregistrent les plus fortes baisses d'effectifs (entre -4,0% et -2,1%). Quatre académies connaissent une hausse, deux portées par le secteur public uniquement (Guyane et Mayotte) et deux portées principalement par le secteur privé (Versailles et Créteil).

1 Évolution de la part du secteur public dans les effectifs du premier degré, en %



► Champ : France métropolitaine avant 1999; France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous et hors contrat.

© DEPP

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 19.45; 18.27; 17.25; 16.40; 15.44.

Source

MENJS-MESRI-DEPP, Enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

2 Effectifs d'élèves du premier degré par département et académie à la rentrée 2019

Départements, académies et régions académiques	Public	Privé sous contrat	Privé hors contrat	Part du Public (%)
Allier	25 064	2 471	135	90,6
Cantal	9 199	1 269	-	87,9
Haute-Loire	13 808	6 736	41	67,1
Puy-de-Dôme	50 227	7 129	226	87,2
Clermont-Ferrand	98 298	17 605	402	84,5
Ardèche	22 252	7 272	81	75,2
Drôme	44 387	6 741	366	86,2
Isère	119 206	12 148	556	90,4
Savoie	36 396	3 837	314	89,8
Haute-Savoie	74 926	10 953	800	86,4
Grenoble	297 167	40 951	2 117	87,3
Ain	62 898	6 856	367	89,7
Loire	60 227	16 695	290	78,0
Rhône	170 454	34 079	2 398	82,4
Lyon	293 579	57 630	3 055	82,9
Auvergne-Rhône-Alpes	689 044	116 186	5 574	85,0
Doubs	49 314	4 824	61	91,0
Jura	20 535	2 644	121	88,1
Haute-Saône	19 987	1 356	3	93,6
Territoire de Belfort	12 182	1 358	28	89,8
Besançon	102 018	10 182	213	90,8
Côte-d'Or	42 011	4 686	207	89,6
Nièvre	14 626	1 036	46	93,1
Saône-et-Loire	44 204	3 802	108	91,9
Yonne	28 058	2 513	60	91,6
Dijon	128 899	12 037	421	91,2
Bourgogne-Franche-Comté	230 917	22 219	634	91,0
Côtes-d'Armor	36 812	16 441	46	69,1
Finistère	51 255	30 360	187	62,7
Ille-et-Vilaine	70 777	40 852	395	63,2
Morbihan	35 806	34 762	264	50,6
Rennes	194 650	122 415	892	61,2
Bretagne	194 650	122 415	892	61,2
Cher	23 840	1 944	88	92,1
Eure-et-Loir	40 411	4 512	52	89,9
Indre	15 965	1 193	-	93,0
Indre-et-Loire	51 086	5 878	152	89,4
Loir-et-Cher	26 922	2 986	90	89,7
Loiret	64 510	5 980	263	91,2
Orléans-Tours	222 734	22 493	645	90,6
Centre-Val de Loire	222 734	22 493	645	90,6
Corse-du-Sud	11 288	662	72	93,9
Haute-Corse	13 094	420	22	96,7
Corse	24 382	1 082	94	95,4
Meurthe-et-Moselle	62 023	4 541	210	92,9
Meuse	15 008	1 188	49	92,4
Moselle	91 478	4 532	327	95,0
Vosges	28 883	2 385	130	92,0
Nancy-Metz	197 392	12 646	716	93,7
Ardennes	22 971	2 090	-	91,7
Aube	26 791	2 684	72	90,7
Marne	48 616	6 299	302	88,0
Haute-Marne	13 829	833	-	94,3
Reims	112 207	11 906	374	90,1
Bas-Rhin	100 348	5 213	554	94,6
Haut-Rhin	68 217	4 879	509	92,7
Strasbourg	168 565	10 092	1 063	93,8
Grand Est	478 164	34 644	2 153	92,9
Aisne	49 127	4 512	103	91,4
Oise	83 569	5 369	462	93,5
Somme	45 960	7 983	63	85,1
Amiens	178 656	17 864	628	90,6
Nord	223 839	62 365	573	78,1
Pas-de-Calais	134 968	20 317	121	86,8
Lille	358 807	82 682	694	81,1
Hauts-de-France	537 463	100 546	1 322	84,1
Seine-et-Marne	156 948	7 263	806	95,1
Seine-Saint-Denis	192 261	9 758	2 669	93,9
Val-de-Marne	138 365	10 788	1 519	91,8
Créteil	487 574	27 809	4 994	93,7
Paris	122 415	36 695	4 350	74,9
Yvelines	149 423	14 368	3 321	89,4
Essonne	146 290	7 740	1 136	94,3
Hauts-de-Seine	145 689	18 534	2 490	87,4
Val-d'Oise	148 659	7 589	1 424	94,3
Versailles	590 061	48 231	8 371	91,2
Île-de-France	1 200 050	112 735	17 715	90,2

Départements, académies et régions académiques	Public	Privé sous contrat	Privé hors contrat	Part du Public (%)
Calvados	54 883	9 106	136	85,6
Manche	34 848	8 905	50	79,6
Orne	18 926	5 212	42	78,3
Eure	58 408	4 729	91	92,4
Seine-Maritime	112 372	11 943	142	90,3
Normandie	279 437	39 895	461	87,4
Normandie	279 437	39 895	461	87,4
Dordogne	29 082	1 951	168	93,2
Gironde	139 321	13 602	900	90,6
Landes	32 775	2 655	123	92,2
Lot-et-Garonne	25 798	2 971	87	89,4
Pyrénées-Atlantiques	44 277	14 055	464	75,3
Bordeaux	271 253	35 234	1 742	88,0
Corrèze	17 182	1 598	29	91,3
Creuse	7 722	243	15	96,8
Haute-Vienne	28 975	1 842	53	93,9
Limoges	53 879	3 683	97	93,4
Charente	26 530	2 827	108	90,0
Charente-Maritime	49 470	3 601	155	92,9
Deux-Sèvres	27 408	6 467	159	80,5
Vienne	34 137	4 680	120	87,7
Poitiers	137 545	17 575	542	88,4
Nouvelle-Aquitaine	462 677	56 492	2 381	88,7
Aude	29 737	2 291	532	91,3
Gard	64 044	8 102	380	88,3
Hérault	98 136	12 252	1 016	88,1
Lozère	4 280	2 103	-	67,1
Pyrénées-Orientales	39 388	4 025	516	89,7
Montpellier	235 585	28 773	2 444	88,3
Ariège	11 343	983	194	90,6
Aveyron	16 900	5 762	16	74,5
Haute-Garonne	122 583	11 528	1 694	90,3
Gers	13 243	1 933	87	87,2
Lot	11 320	1 172	35	90,4
Hautes-Pyrénées	15 776	2 480	78	86,0
Tarn	29 041	5 259	185	84,2
Tarn-et-Garonne	23 260	2 860	104	88,7
Toulouse	243 466	31 977	2 324	87,7
Occitanie	479 051	60 750	4 768	88,0
Loire-Atlantique	98 975	48 674	921	66,6
Maine-et-Loire	51 882	32 578	445	61,1
Mayenne	20 213	10 382	21	66,0
Sarthe	46 842	8 724	87	84,2
Vendée	32 472	32 792	315	49,5
Nantes	250 384	133 150	1 789	65,0
Pays de la Loire	250 384	133 150	1 789	65,0
Alpes-de-Haute-Provence	13 288	755	63	94,2
Hautes-Alpes	11 067	1 025	14	91,4
Bouches-du-Rhône	187 446	22 026	2 595	88,4
Vaucluse	51 922	6 087	271	89,1
Aix-Marseille	263 723	29 893	2 943	88,9
Alpes-Maritimes	91 830	9 403	2 079	88,9
Var	89 254	6 131	829	92,8
Nice	181 084	15 534	2 908	90,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	444 807	45 427	5 851	89,7
France métropolitaine	5 493 760	868 034	44 279	85,8
Guadeloupe	39 760	4 770	1 828	85,8
Guyane	42 680	2 884	16	93,6
Martinique	30 761	3 067	738	89,0
Mayotte	52 290	-	2 852	94,8
La Réunion	105 630	9 829	590	91,0
DROM	271 121	20 550	6 024	91,1
France métro. + DROM	5 764 881	888 584	50 303	86,0

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat et hors contrat.

© DEFP

Les écoles du premier degré scolarisent 6 703 800 élèves à la rentrée 2019 en France métropolitaine et dans les DROM (2).

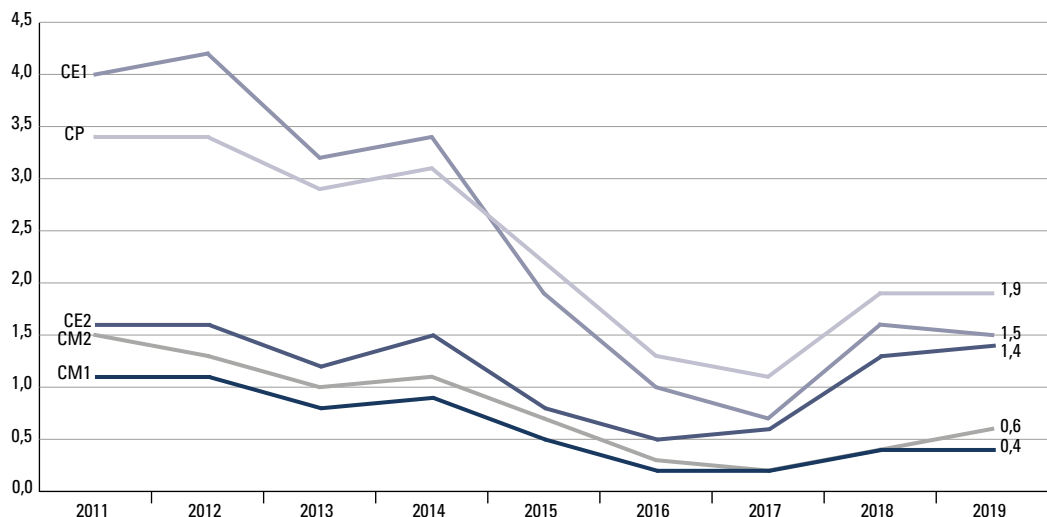
Les filles représentent près de 49 % des élèves dans les classes préélémentaires et élémentaires des secteurs public et privé. En effet, il naît en France 105 garçons pour 100 filles, ce qui explique que les filles sont légèrement moins nombreuses dans le premier degré. Cependant, les filles sont plus nombreuses à bénéficier de la scolarisation précoce (50,6 % des élèves de deux ans sont des filles). Enfin, dans les **unités localisées pour l'inclusion scolaire** (ULIS), les filles sont très largement minoritaires (35,5 %).

Les **taux de retard** diffèrent selon le secteur : quel que soit le niveau, les élèves du secteur privé sous contrat

sont moins en retard que ceux du secteur public (3). Dans les deux secteurs, les filles sont moins en retard que les garçons : 0,6 % des filles et 0,9 % des garçons sont en retard à l'entrée en CP dans le secteur privé sous contrat, et respectivement 4,0 % et 5,4 % en CM2 dans le secteur public.

Dans le secteur public, après avoir atteint des niveaux historiquement bas à la rentrée 2017, les **taux de redoublement** ont augmenté à la rentrée 2018, notamment dans le cycle II (CP, CE1, CE2) (1). À la rentrée 2019, ils n'évoluent que très peu (-0,1 point pour le CE1, +0,1 point pour le CE2 et +0,2 point pour le CM2) (4). Dans le secteur privé sous contrat, les taux de redoublement évoluent peu également et sont proches de ceux du secteur public. Quels que soient le niveau et le secteur, les filles redoublent moins souvent que les garçons.

1 Évolution des taux de redoublement en élémentaire dans le secteur public



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2014), Public.

© DEPP

Précisions

La **source Diapre** est un dispositif de remontées de données du premier degré. Elle comporte des données individuelles qui permettent une analyse plus fine et de meilleure qualité que les données par école utilisées auparavant. À la rentrée 2019, 100,0 % des écoles publiques et 99,1 % des écoles privées sous contrat renseignent Diapre. Cette source couvre 99,0 % des classes et 99,2 % des élèves.

Âge révolu, âge théorique - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 19.45 ; 18.27 ; 17.25 ; 16.40 ; 15.44.

2 Répartition des élèves du premier degré selon le niveau et l'âge à la rentrée 2019

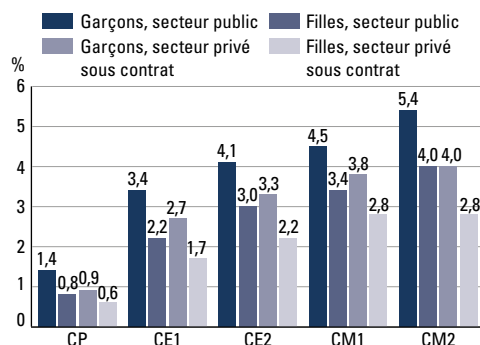
	Âge	Préélémentaire		Élémentaire		ULIS (1)		Total	Part des filles (%)	
		Total	Part des filles (%)	Total	Part des filles (%)	Total	Part des filles (%)			
Public	2 ans	64 080	50,5	–	–	17	n.s.	64 097	50,5	
	3 ans	664 595	49,0	–	–	109	38,5	664 704	49,0	
	4 ans	692 492	48,9	52	50,0	82	47,6	692 626	48,9	
	5 ans	709 656	49,0	3 983	54,5	106	30,2	713 745	49,0	
	6 ans	10 503	32,3	696 699	49,2	808	28,1	708 010	48,9	
	7 ans	453	38,4	713 317	49,0	4 230	29,5	718 000	48,9	
	8 ans	76	43,4	712 317	49,2	7 574	33,6	719 967	49,0	
	9 ans	–	–	720 021	49,2	10 697	35,4	730 718	49,0	
	10 ans	–	–	690 958	49,3	12 606	36,7	703 564	49,1	
	11 ans	–	–	37 444	42,5	10 701	37,8	48 145	41,5	
	12 ans	–	–	610	46,1	580	37,4	1 190	41,8	
	13 ans et plus	–	–	64	51,6	51	41,2	115	47,0	
	Total		2 141 855	48,9	3 575 465	49,1	47 561	35,4	5 764 881	48,9
	<i>France métropolitaine</i>		<i>2 043 982</i>	<i>48,9</i>	<i>3 404 634</i>	<i>49,1</i>	<i>45 144</i>	<i>35,6</i>	<i>5 493 760</i>	<i>48,9</i>
Privé	2 ans	18 832	50,9	–	–	–	–	18 832	50,9	
	3 ans	96 421	48,4	–	–	1	n.s.	96 422	48,4	
	4 ans	101 089	47,8	9	n.s.	1	n.s.	101 099	47,8	
	5 ans	103 872	48,4	834	54,0	2	n.s.	104 708	48,5	
	6 ans	1 227	34,6	117 931	48,7	43	44,2	119 201	48,5	
	7 ans	99	45,5	120 564	48,8	289	33,6	120 952	48,7	
	8 ans	45	42,2	122 400	48,8	519	33,7	122 964	48,7	
	9 ans	–	–	125 268	48,6	735	40,8	126 003	48,6	
	10 ans	–	–	120 902	48,8	861	35,3	121 763	48,7	
	11 ans	–	–	5 905	41,3	785	37,3	6 690	40,8	
	12 ans	–	–	127	46,5	73	52,1	200	48,5	
	13 ans et plus	–	–	38	63,2	15	n.s.	53	56,6	
	Total		321 585	48,3	613 978	48,7	3 324	37,1	938 887	48,5
	<i>France métropolitaine</i>		<i>311 992</i>	<i>48,3</i>	<i>597 035</i>	<i>48,6</i>	<i>3 286</i>	<i>37,1</i>	<i>912 313</i>	<i>48,5</i>
Public + Privé	2 ans	82 912	50,6	–	–	17	n.s.	82 929	50,6	
	3 ans	761 016	48,9	–	–	110	39,1	761 126	48,9	
	4 ans	793 581	48,8	61	50,8	83	48,2	793 725	48,8	
	5 ans	813 528	48,9	4 817	54,4	108	29,6	818 453	49,0	
	6 ans	11 730	32,5	814 630	49,1	851	28,9	827 211	48,9	
	7 ans	552	39,7	833 881	49,0	4 519	29,8	838 952	48,9	
	8 ans	121	43,0	834 717	49,1	8 093	33,6	842 931	49,0	
	9 ans	–	–	845 289	49,1	11 432	35,8	856 721	49,0	
	10 ans	–	–	811 860	49,2	13 467	36,6	825 327	49,0	
	11 ans	–	–	43 349	42,3	11 486	37,7	54 835	41,4	
	12 ans	–	–	737	46,1	653	39,1	1 390	42,8	
	13 ans et plus	–	–	102	55,9	66	40,9	168	50,0	
	Total		2 463 440	48,8	4 189 443	49,1	50 885	35,5	6 703 768	48,9
	<i>France métropolitaine</i>		<i>2 355 974</i>	<i>48,8</i>	<i>4 001 669</i>	<i>49,0</i>	<i>48 430</i>	<i>35,7</i>	<i>6 406 073</i>	<i>48,8</i>

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat.

1. Unités localisées pour l'inclusion scolaire.

© DEPP

3 Taux de retard à l'entrée dans un niveau à la rentrée 2019, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

© DEPP

4 Taux de redoublement selon le niveau à la rentrée 2019, en %

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Public					
Garçons	2,2	1,7	1,5	0,5	0,6
Filles	1,6	1,4	1,3	0,4	0,5
Ensemble	1,9	1,5	1,4	0,4	0,6
Privé sous contrat					
Garçons	2,0	1,7	1,6	0,9	0,7
Filles	1,5	1,1	1,2	0,6	0,5
Ensemble	1,7	1,4	1,4	0,8	0,6

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

© DEPP

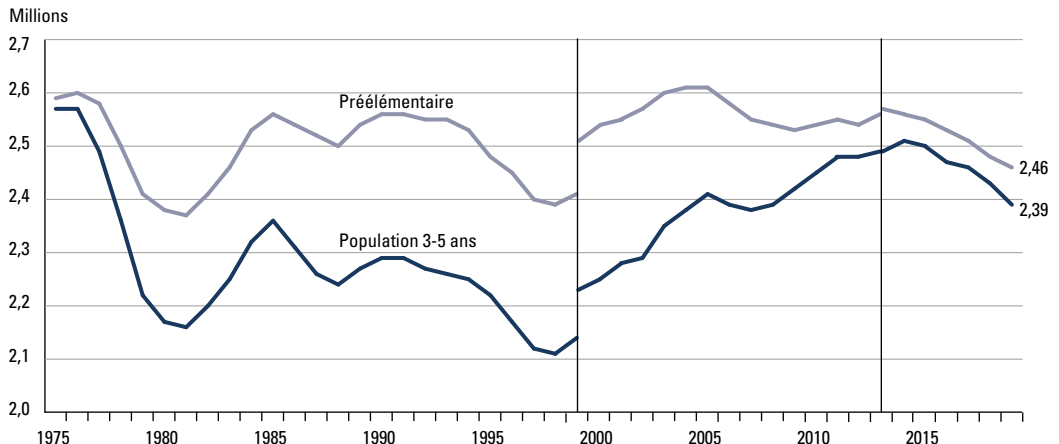
À la rentrée 2019, 2 456 200 enfants de deux à cinq ans sont scolarisés dans les écoles de France métropolitaine et des DROM (2). Ce nombre d'élèves diminue par rapport à l'année précédente (-1,2 %) en lien avec la baisse des naissances. La quasi-totalité des élèves de cette tranche d'âge est scolarisée dans le niveau **pré-élémentaire** : 0,6 % des élèves de cinq ans fréquentent le niveau élémentaire.

Le nombre d'écoliers âgés de deux ans recule (-6 200 élèves à la rentrée 2019) en lien avec la baisse des naissances, mais aussi la baisse du taux de scolarisation : 10,8 % des enfants de deux ans sont scolarisés dans un établissement français à la rentrée 2019, soit une baisse de 0,6 point. Entre 1999 et 2012, ce taux, qui s'élevait à 34,6 % (hors Mayotte), a été divisé par trois (3). Il s'est depuis stabilisé en oscillant autour de 11,5 %.

À la rentrée 2019, le taux de scolarisation des enfants de deux ans en **éducation prioritaire** s'établit à 19,0 % (18,0 % dans les REP et 20,4 % dans les REP+), contre 8,9 % hors éducation prioritaire.

Depuis vingt ans, la quasi-totalité des enfants âgés de trois à cinq ans est scolarisée (99,1 % à la rentrée 2019). L'évolution du nombre d'élèves de cette tranche d'âge suit l'évolution démographique contrairement à celle des enfants de moins de trois ans qui dépend davantage de la politique éducative. Ainsi, les effectifs du préélémentaire ont été en léger recul sur la période 1985-1998 suite à la baisse du nombre de naissances (1). L'entrée à l'école de générations plus nombreuses a entraîné une faible augmentation du nombre d'élèves en préélémentaire sur la période 1998-2013. Depuis, les effectifs diminuent chaque année.

1 Évolution de la population des enfants de 3-5 ans et de la population scolarisée dans le préélémentaire, en millions



► Champ : France métropolitaine avant 1999 ; France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2013), Public + Privé sous et hors contrat.

© DEPP

Note : les effectifs de préélémentaire sont supérieurs à la population des 3-5 ans car le niveau préélémentaire comprend également les élèves de 2 ans et certains élèves de 6 ans et plus. L'écart entre les courbes reflète l'évolution du taux de scolarisation à 2 ans.

Précisions

Population scolarisable - La population scolarisable est issue du recensement et correspond aux enfants qui ont l'âge d'être scolarisés (soit ici, les enfants de deux à cinq ans). Les effectifs par âge sont publiés chaque année par l'Insee dans le bilan démographique de janvier. Les estimations démographiques, diffusées par l'Insee en 2020, ont été calées sur le recensement de la population (RP).

Âge révolu - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 20.08 ; 19.45 ; 18.27 ; 17.25 ; 16.40.

Source

MENJS-MESRI-DEPP, Enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire (Constat) et Diapre. Insee, estimations démographiques, traitements MENJS-MESRI-DEPP.

2 Répartition des effectifs par âge

	Rentrée 2019			Rappel 2018		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
2 ans	64 097	18 832	82 929	70 028	19 113	89 141
3 ans	664 704	96 422	761 126	672 234	97 574	769 808
4 ans	692 626	101 099	793 725	707 917	102 788	810 705
<i>dont élémentaire</i>	52	9	61	35	9	44
5 ans	713 745	104 708	818 453	711 948	104 495	816 443
<i>dont élémentaire</i>	3 983	834	4 817	4 078	864	4 942
Total	2 135 172	321 061	2 456 233	2 162 127	323 970	2 486 097

► **Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat.**

© DEFP

3 Les taux de scolarisation des élèves de 2 à 5 ans

	1999	2010	2012	2013	2014	2015	2016	2017p	2018p	2019p
Effectifs d'élèves de 2 ans	256 089	111 660	90 971	97 181	96 400	93 625	96 558	92 929	89 141	82 929
Taux de scolarisation à 2 ans (%)	34,6	13,5	10,9	11,7	11,6	11,4	11,8	11,6	11,4	10,8
<i>dont en éducation prioritaire (1)</i>	32,8	20,3	17,4	20,0	20,3	18,9	20,5	20,4	20,1	19,0
Effectifs d'élèves de 3 ans	753 773	797 288	803 538	818 798	804 704	799 872	788 322	788 127	769 808	761 126
Taux de scolarisation à 3 ans (%)	100	97,4	97,3	97,2	96,7	96,5	96,3	96,3	96,5	97,2
Effectifs d'élèves de 4 ans	759 396	822 205	823 213	826 039	837 264	823 400	820 036	809 365	810 705	793 725
Taux de scolarisation à 4 ans (%)	100	99,3	99,4	99,2	98,9	100,0	99,4	99,3	99,4	99,9
Effectifs d'élèves de 5 ans	743 562	805 753	816 787	834 240	831 236	842 543	829 638	826 374	816 443	818 453
Taux de scolarisation à 5 ans (%)	100	99,9	99,0	99,5	99,7	99,5	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs d'élèves de 3 à 5 ans	2 256 731	2 425 246	2 443 538	2 479 077	2 473 204	2 465 815	2 437 996	2 423 866	2 396 956	2 373 304
Taux de scolarisation des 3-5 ans (%)	100,0	98,9	98,6	98,6	98,4	98,7	98,9	98,5	98,7	99,1

► **Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2013), Public + Privé sous et hors contrat.**

© DEFP

1. L'évolution de ce taux de scolarisation est impactée par les changements de périmètre de l'éducation prioritaire.

L'enseignement des langues vivantes étrangères et régionales est régi par les programmes de juin 2016 qui donnent aux langues vivantes le statut de discipline à part entière avec un horaire et un programme précis. À la fin de l'école élémentaire, les élèves doivent maîtriser le niveau A1 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans les cinq activités langagières.

À la rentrée 2019, la quasi-totalité des élèves de l'école élémentaire bénéficient d'un enseignement de langues vivantes (1). L'objectif visant l'accès pour tous les élèves à l'apprentissage d'au moins une langue

à l'école élémentaire est désormais atteint, même au CP (contre 98,1 % dans le public et 95,3 % dans le privé sous contrat en 2016).

Dans le secteur public comme le secteur privé sous contrat, l'anglais reste, de loin, la langue la plus étudiée à l'école élémentaire : 96,4 % des élèves bénéficient de l'enseignement de cette langue dans le secteur public et 97,9 % dans le secteur privé sous contrat (2). L'allemand maintient sa place de deuxième langue la plus étudiée, avec 3,3 % des élèves dans le secteur public et 2,2 % des élèves dans le secteur privé sous contrat.

Précisions

Avertissement - Depuis la rentrée 2017, la DGESCO a complètement rénové l'enquête permettant de recenser les élèves bénéficiant de l'apprentissage d'une ou plusieurs langues vivantes étrangères ou régionales. Auparavant (jusqu'à l'année scolaire 2016-2017), les données étaient collectées sous forme agrégée, via les inspections académiques. Elles permettaient de calculer la proportion globale d'élèves bénéficiant d'un enseignement en langue (quelle qu'elle

soit), ainsi que la proportion de groupes d'élèves suivant un enseignement dans une langue donnée. Depuis 2017, l'enquête recueille les données dans l'application ONDE (outil numérique pour la direction d'école), directement renseignées par les directeurs d'école et le traitement de ces informations s'effectue dans Décibel. Ces données ont pu être exploitées à partir de l'année 2018-2019. Elles permettent de calculer, à l'échelle individuelle, la proportion d'élèves qui bénéficient d'un apprentissage dans une langue donnée.

Source

MENJS-DGESCO, Enquête sur les langues vivantes à l'école élémentaire.
MENJS-MESRI-DEPP, extraction des données de l'application ONDE (Diapre).

1 Évolution de la proportion d'élèves bénéficiant d'un enseignement de langues vivantes, en %

	Public			Privé sous contrat		
	CE2-CM2	CE1 (1)	CP (1)	CE2-CM2	CE1 (1)	CP (1)
2001-2002	71,9			71,9		
2002-2003	83,8			80,9		
2003-2004	89,6			89,8		
2004-2005	93,3			85,5		
2005-2006	97,5			88,5		
2006-2007	98,5	9,0		91,0		
2007-2008	99,3	59,5		94,1	72,4	
2008-2009	99,9	72,4		94,0	78,4	
2009-2010	99,9	81,9		96,3	85,8	
2010-2011	99,3	86,3		96,5	89,6	
2011-2012	99,6	91,9		97,5	91,6	
2012-2013	99,6	95,0		97,5	93,6	
2013-2014	99,7	96,3		96,8	93,7	
2014-2015	99,4	97,5	91,5	96,9	96,0	88,9
2015-2016	99,6	98,7	95,2	96,0	95,7	90,4
2016-2017	99,8	99,3	98,1	97,3	96,8	95,3
2017-2018	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
2018-2019 (2)	100,0	100,0	99,8	100,0	100,0	99,9
2019-2020 (2)	100,0	99,8	99,7	100,0	100,0	99,9

► **Champ : France métropolitaine + DROM (y compris Mayotte à partir de 2018).**

© DGESCO-DEPP

1. L'enseignement des langues vivantes au CE1 a débuté en 2008, avec une sensibilisation les années antérieures.

L'enseignement au CP a débuté en 2014.

2. Les chiffres sont à prendre avec précaution à partir de 2018, car l'apprentissage de l'anglais est sélectionné par défaut dans l'application ONDE.

Il est toutefois possible de mettre à blanc cette information.

2 Évolution de la proportion des d'élèves (ou groupes d'élèves avant 2017) selon la langue enseignée, en %

	Allemand	Anglais	Arabe	Espagnol	Italien	Portugais
Public						
2001-2002	18,6	76,4	0,1	2,0	1,1	0,2
2002-2003	16,4	78,6	0,1	2,2	1,3	0,3
2003-2004	15,1	79,6	0,2	2,4	1,0	0,2
2004-2005	11,5	81,6	0,1	2,0	1,1	0,3
2005-2006	13,1	82,6	0,1	2,3	1,1	0,3
2006-2007	10,6	86,0	0,2	1,8	0,9	0,2
2007-2008	11,3	87,3	–	1,7	1,0	0,2
2008-2009	10,8	87,7	€	1,6	0,9	0,2
2009-2010	9,1	89,3	€	1,5	0,8	0,1
2010-2011	8,6	90,1	–	1,5	0,7	0,1
2011-2012	7,6	91,0	–	1,3	0,7	0,1
2012-2013	6,2	92,8	–	1,2	0,6	0,1
2013-2014	6,0	91,4	–	1,3	0,6	0,1
2014-2015	6,0	91,4	€	1,2	0,8	0,1
2015-2016	6,2	92,0	–	1,1	0,7	0,1
2016-2017	9,4	91,7	€	0,9	0,7	0,1
2017-2018	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
2018-2019 (1)	3,2	97,7	€	0,5	0,4	€
2019-2020 (1)	3,3	96,4	€	0,5	0,4	0,1
Privé sous contrat						
2007-2008	7,2	94,0	0,1	1,8	0,4	€
2008-2009	9,0	92,2	€	1,8	0,3	0,1
2009-2010	5,9	95,1	–	1,3	0,3	–
2010-2011	5,9	95,3	€	1,3	0,1	–
2011-2012	4,4	96,1	–	1,7	0,2	–
2012-2013	6,7	92,2	–	1,2	0,7	0,1
2013-2014	4,2	93,0	–	1,7	0,2	–
2014-2015	3,4	96,8	€	1,2	0,2	–
2015-2016	4,2	98,1	–	1,9	0,3	–
2016-2017	4,3	97,3	0,1	2,1	0,4	0,8
2017-2018	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
2018-2019 (1)	2,1	98,2	0,1	0,5	0,1	€
2019-2020 (1)	2,2	97,9	€	0,7	0,1	€

► **Champ : France métropolitaine + DROM (y compris Mayotte à partir de 2018), y compris les CP à partir de 2016.**

© DGESCO-DEPP

1. Jusqu'en 2016-2017, les calculs sont faits à partir de données agrégées, via les inspections académiques, et les taux indiqués portent sur les groupes d'élèves suivant un enseignement dans une langue donnée. À partir de l'année 2018-2019, les calculs sont faits à partir des données individuelles extraites de l'application ONDE. Les chiffres concernent la proportion d'élèves qui bénéficient d'un enseignement dans une langue donnée. Les chiffres sont à prendre avec précaution, car l'apprentissage de l'anglais est sélectionné par défaut dans l'application ONDE. Il est toutefois possible de mettre à blanc cette information.

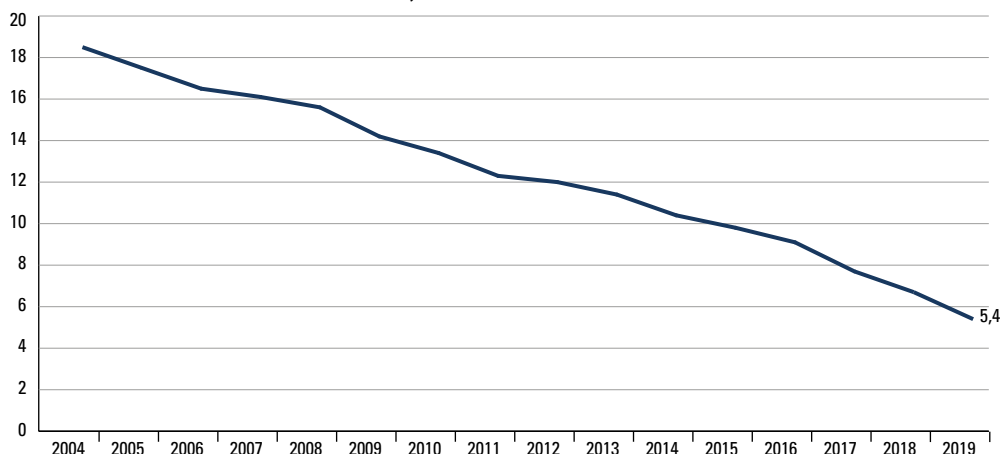
Note : la somme des pourcentages peut être supérieure à 100, car un élève peut bénéficier d'enseignements dans deux langues différentes, dans le cadre du programme « Deux langues pour tous ».

À la rentrée 2019 en France métropolitaine et dans les DROM, 820 800 élèves sont entrés en sixième (hors Segpa et ULIS), dont 44 500 avec au moins un an de retard (5,4 %) (1). À la rentrée 2005, le retard scolaire touchait 17,5 % des effectifs. Les élèves arrivant en sixième avec deux ans de retard ou plus sont peu nombreux (0,1 % des effectifs).

Les filles sont moins souvent en retard que les garçons (4,7 %, contre 6,1 %) (2). Les enfants d'inactifs sont beaucoup plus fréquemment en retard scolaire que les enfants de cadres (12,4 %, contre 1,5 %). Cependant, le recul du retard scolaire concerne tous les élèves, y compris les enfants d'inactifs (baisse de 2,1 points en un an).

L'environnement de l'établissement d'origine peut avoir une incidence sur le retard des élèves. Parmi les élèves scolarisés à la rentrée 2018 dans une école publique appartenant à un réseau d'éducation prioritaire REP ou REP+, 9,6 % sont en retard, contre 4,7 % des élèves issus d'une école publique en dehors de ces réseaux (3). Par ailleurs, le retard à l'entrée en sixième des élèves issus d'une école publique est moindre dans l'académie de Grenoble (3,8 %), mais reste plus élevé dans les académies du Nord (7,0 % à Lille), du Sud-Est (7,7 % à Aix-Marseille) ou dans les DROM (jusqu'à 15,4 % à Mayotte) (4).

1 Évolution du retard à l'entrée en sixième, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte sur toute la série), Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

© DEPP

Précisions

Population concernée - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'Éducation nationale hors établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA).

Les entrants en sixième - Les entrants en sixième sont les élèves non scolarisés à ce niveau l'année précédente.

Éducation prioritaire, origine sociale - Voir « Glossaire ».

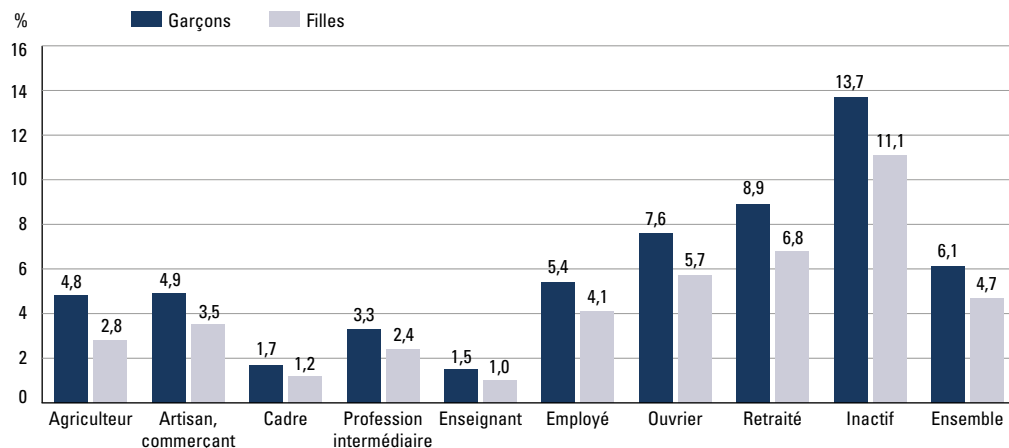
Pour en savoir plus

- Caille J.-P., Rosenwald F., « Les inégalités de réussite à l'école élémentaire : construction et évolution », *France Portrait Social*, Insee, édition 2006.
- *Géographie de l'École 2017*, « Le retard scolaire dans le second degré », indicateur 29.

Source

MENJS-MESRI-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

2 Proportion d'élèves en retard à l'entrée en sixième à la rentrée 2019 selon l'origine sociale de l'élève, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

© DEPP

3 Retard à l'entrée en sixième à la rentrée 2019 selon l'appartenance de l'école d'origine à un réseau REP ou REP+

	En REP ou REP+ en 2018		Public hors REP ou REP+ en 2018		Rappel 2008 (%)	
	Effectifs	%	Effectifs	%	En RAR (1)	Hors RAR
« À l'heure » ou en avance	117 761	90,4	538 577	95,3	70,2	85,2
1 an de retard	12 278	9,4	26 165	4,6	27,7	14,3
Au moins 2 ans de retard	264	0,2	396	0,1	2,1	0,5
Total en retard	12 542	9,6	26 561	4,7	29,8	14,8
Total entrants en sixième	130 303	100,0	565 138	100,0	100,0	100,0

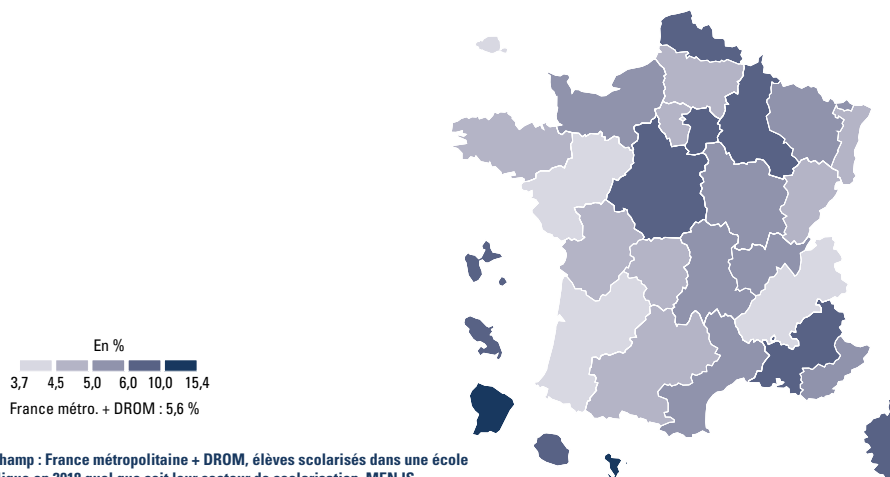
► Champ : France métropolitaine + DROM, élèves scolarisés dans une école publique en 2018 quel que soit leur secteur de scolarisation, MENJS.

© DEPP

1. RAR : réseau ambition réussite.

Lecture : en 2019, 9,6 % des élèves entrant en sixième et venant d'une école publique appartenant aux réseaux d'éducation prioritaire REP ou REP+ avaient au moins un an de retard. 9,4 % en avaient un seul, et 0,2 % en avait au moins deux.

4 Retard à l'entrée en sixième à la rentrée 2019 selon l'académie de scolarisation, secteur public, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, élèves scolarisés dans une école publique en 2018 quel que soit leur secteur de scolarisation, MENJS.

© DEPP

À la rentrée 2018, 90,7% des écoliers du panel 2011 sont parvenus en quatrième ou troisième (1). Cette proportion confirme la poursuite d'une diminution importante du retard scolaire au cours des sept premières années d'école, car, quatorze ans auparavant, 75,1% des écoliers atteignaient la quatrième ou la troisième dans les mêmes conditions. Cette baisse des redoublements s'observe pour tous les niveaux, mais est particulièrement prononcée à partir du CM2 : les redoublements de fin de primaire deviennent rares ainsi que ceux de début de collège (2).

Néanmoins, les disparités sociales de réussite restent fortes (3). L'accès à la quatrième sans redoublement est très fort chez les enfants de professions libérales, cadres, chefs d'entreprise et enseignants (97,8% et

98,4%). En revanche, le redoublement touche encore plus d'un enfant d'ouvrier sur huit et près d'un enfant d'inactif sur cinq.

Cependant, les écarts entre milieux sociaux tendent à se réduire, avec des progressions importantes parmi les enfants originaires des catégories sociales les plus défavorisées. Entre la rentrée 2004 et celle de 2018, le taux d'accès à la quatrième sans redoublement chez les enfants d'ouvriers non qualifiés est passé de 56,4% à 85,8%, soit une hausse de près de 30 points.

Par ailleurs, aucune différence significative n'apparaît entre les enfants scolarisés à deux ans et ceux scolarisés à trois ans (4). L'écart entre enfants de cadres et d'ouvriers est de même ampleur.

Précisions

Les panels utilisés

- Le panel 2011, représentatif au 1/50^e de la population de France métropolitaine scolarisée pour la première fois en CP en septembre 2011, est composé de 15 200 élèves entrés au cours préparatoire pour la première fois à cette date. Il est issu d'un sondage à deux degrés. Les écoles rattachées à un collège de RAR ont été surreprésentées. Les statistiques publiées portent sur les élèves encore suivis sept ans après leur entrée en CP et ne prennent pas en compte l'attrition.

- Le panel 1997, représentatif au 1/81^e de la population de France métropolitaine scolarisée en CP en septembre 1997, est composé de 9 200 élèves entrés au cours préparatoire pour la première fois en 1997. Il est également issu d'un sondage à deux degrés.

Origine sociale - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 15.26 ; 15.23 ; 13.19.

- Caille J.-P., Rosenwald F., « Les inégalités de réussite à l'école élémentaire : construction et évolution », *France Portrait Social*, Insee, édition 2006.

1 Répartition des élèves selon la classe atteinte sept ans après leur entrée au CP, en %

	Panel 1997	Panel 2011
Sixième	1,8	0,1
Cinquième	23,1	9,2
Quatrième	73,7	89,5
Troisième	1,4	1,2
Seconde générale et technologique ou CAP	0,0	0,0
Classe spécialisée (1)	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0

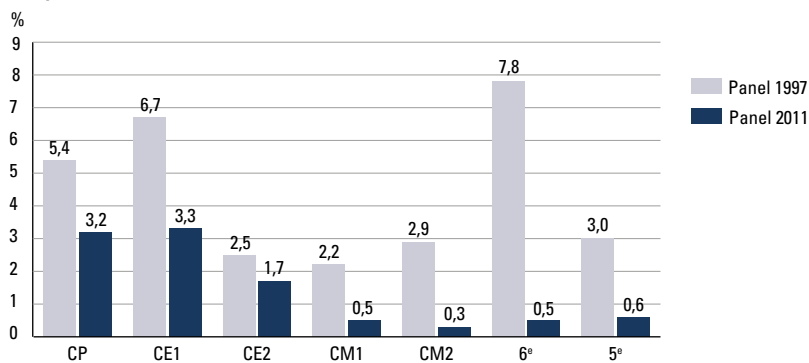
► **Champ : France métropolitaine.**

1. Il s'agit de toutes les classes qui, sous une appellation ou une autre, accueillent des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Lecture : 89,5 % des écoliers du panel 2011 ont atteint la quatrième à la rentrée 2018; 73,7 % des élèves du panel 1997 étaient dans ce cas à la rentrée 2004.

© DEPP

2 Taux de redoublement en CP, CE1, CE2, CM1, CM2, 6^e et 5^e sept ans après l'entrée en CP, en %



► **Champ : France métropolitaine.**

Lecture : 3,2 % des écoliers du panel 2011 ont redoublé leur CP.

© DEPP

3 Proportion d'élèves de CP parvenus en 4^e sans avoir redoublé selon l'origine sociale, en %

	Panel 1997	Panel 2011
Agriculteurs	82,5	93,7
Artisans, commerçants (1)	78,5	93,3
Prof. libérales, cadres, chefs d'entreprise (2)	92,5	97,8
Enseignants (3)	91,1	98,4
Professions intermédiaires (4)	83,7	94,4
Employés	71,7	91,5
Ouvriers qualifiés	66,9	87,3
Ouvriers non qualifiés	56,4	85,8
Inactifs	49,3	80,8
Ensemble	75,1	90,7

► **Champ : France métropolitaine.**

1. Non compris chefs d'entreprise.

2. Non compris professeurs.

3. Professeurs, instituteurs et professeurs des écoles.

4. Non compris instituteurs et professeurs des écoles.

Lecture : 93,7 % des enfants d'agriculteurs entrés en CP en 2011 ont atteint la quatrième sans avoir redoublé depuis leur entrée au CP.

© DEPP

4 Proportion d'élèves de CP parvenus en 4^e sans avoir redoublé selon la durée de fréquentation de l'école maternelle et le milieu social, en %

	Cadres, enseignants (1)	Ouvriers	Ensemble (2)
Entrée à l'école maternelle à 2 ans	98,7	86,9	91,0
Entrée à l'école maternelle à 3 ans	98,1	88,4	92,4
Entrée à l'école maternelle entre 4 et 5 ans	94,8	78,0	84,5
Ensemble	98,0	86,9	90,7

► **Champ : France métropolitaine.**

1. Y compris chefs d'entreprise.

2. Y compris les écoliers des PCS non ventilées dans les colonnes précédentes.

Lecture : 98,7 % des enfants de cadres ou d'enseignants entrés en CP en 2011 et à l'école maternelle à deux ans ont atteint la quatrième sans avoir redoublé depuis leur première rentrée scolaire.

© DEPP

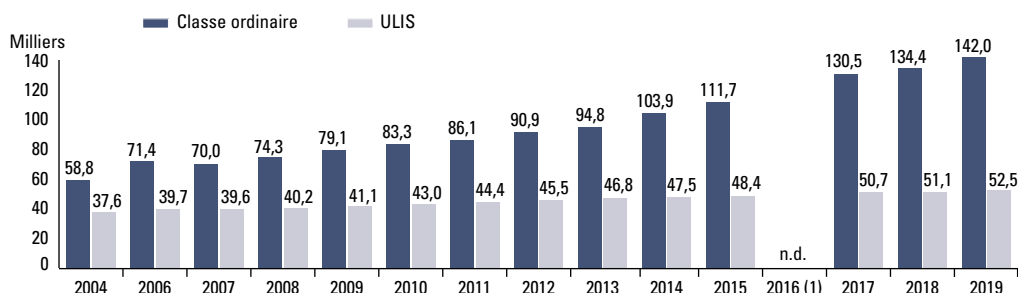
3.08 Les élèves en situation de handicap dans le premier degré – 1

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, 194 500 élèves en situation de handicap sont scolarisés dans les écoles. En 2019, on compte 2,7 élèves handicapés scolarisés en classe ordinaire pour un élève en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) ; en 2004 le ratio était de 1,6 (1).

La part de la **scolarisation collective** augmente avec l'âge (2). Elle concerne 5 % des enfants âgés de six ans, trois élèves sur dix à l'âge de huit ans, et plus d'un élève sur deux au-delà de dix ans. Un tiers des élèves en situation de handicap scolarisés dans le premier degré sont des filles. Cette proportion est légèrement plus élevée en ULIS.

Six élèves en situation de handicap sur dix bénéficient d'une **aide humaine** conformément à leur **projet personnalisé de scolarisation (PPS)** (3). Parmi ces élèves 13 % bénéficient d'une aide individuelle sur l'intégralité de leur temps scolaire, 34 % sur une partie de leur temps scolaire et 54 % d'une aide mutualisée. Parmi les élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA), des troubles psychiques, des troubles moteurs, des troubles du langage et de la parole, des troubles viscéraux, des troubles associés, ou d'autres troubles, plus de sept élèves sur dix bénéficient de ces types d'accompagnement. La fourniture de matériel pédagogique adapté (clavier braille, périphériques adaptés, logiciels spécifiques, etc.) concerne 6 % des élèves en situation de handicap (4).

1 Évolution des modes de scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier degré, en milliers



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2012), Public + Privé (sous et hors contrat).

1. Données manquantes en raison d'une grève administrative des enseignants référents.

© DEPP

Précisions

Population concernée - Ne sont pas recensés ici les élèves des établissements spécialisés (établissements hospitaliers et médico-sociaux). Voir 1.06.

Classification des principaux troubles présentés par les élèves - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 16.36 ; 15.04.

Source

MENJS-MESRI-DEPP et MENJS-DGESCO, Enquête n°3 relatives aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans le premier degré.

2 Les élèves en situation de handicap dans le premier degré selon le type de scolarisation en 2019-2020

	Scolarisation en classe ordinaire			Scolarisation en ULIS			Ensemble		
	Total	%	Part des filles (%)	Total	%	Part des filles (%)	Total	%	Part des filles (%)
2 ans et 3 ans	3 321	99,3	34,3	22	0,7	36,4	3 343	100	34,3
4 ans	8 821	99,4	28,5	49	0,6	34,7	8 870	100	28,5
5 ans	14 462	99,2	26,8	111	0,8	35,1	14 573	100	26,8
6 ans	20 479	95,0	27,9	1 079	5,0	26,7	21 558	100	27,9
7 ans	19 310	78,2	26,8	5 369	21,8	30,2	24 679	100	27,5
8 ans	20 785	70,8	26,3	8 593	29,2	34,0	29 378	100	28,5
9 ans	22 639	65,8	26,7	11 767	34,2	35,5	34 406	100	29,7
10 ans	23 165	63,0	26,7	13 578	37,0	36,2	36 743	100	30,2
11 ans	8 398	42,8	30,6	11 214	57,2	37,3	19 612	100	34,5
12 ans et plus	646	48,5	31,4	686	51,5	36,6	1 332	100	34,1
Total	142 026	73,0	27,4	52 468	27,0	35,1	194 494	100	29,5

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat).

Lecture : 78,2 % des élèves handicapés âgés de 7 ans sont scolarisés en classe ordinaire. 26,8 % des élèves handicapés de 7 ans scolarisés en classe ordinaire sont des filles.

© DEPP

3 Répartition selon le trouble et le type d'accompagnement en 2019-2020

	Accompagnement individuel		Accompagnement mutualisé	Total	Part des élèves accompagnés (%)	Pas d'accompagnement	Ensemble
	Temps plein	Temps partiel					
Troubles intellectuels ou cognitifs	4 093	12 550	19 836	36 479	46,6	41 780	78 259
Troubles du psychisme	4 909	10 847	12 157	27 913	75,5	9 051	36 964
Troubles du langage ou de la parole	524	5 518	15 594	21 636	73,9	7 630	29 266
Troubles auditifs	151	623	797	1 571	38,5	2 506	4 077
Troubles visuels	278	540	584	1 402	56,3	1 090	2 492
Troubles viscéraux	411	575	692	1 678	74,0	589	2 267
Troubles moteurs	1 468	2 222	2 744	6 434	73,7	2 301	8 735
Plusieurs troubles associés	2 530	4 846	8 096	15 472	73,0	5 720	21 192
Autres troubles	917	2 774	4 733	8 424	74,9	2 818	11 242
Total	15 281	40 495	65 233	121 009	62,2	73 485	194 494
<i>dont troubles du spectre de l'autisme</i>	<i>5 824</i>	<i>8 964</i>	<i>4 933</i>	<i>19 721</i>	<i>76,0</i>	<i>6 235</i>	<i>25 956</i>

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat).

© DEPP

4 Accompagnement et aide selon le trouble des élèves en situation de handicap en 2019-2020

	Part des élèves bénéficiant (%)		
	d'un enseignant spécialisé (1)	de matériel adapté	de transport spécifique
Troubles intellectuels ou cognitifs	1,8	2,7	20,1
Troubles du psychisme	2,5	3,3	7,8
Troubles du langage et de la parole	1,3	7,3	6,2
Troubles auditifs	13,0	25,8	15,0
Troubles visuels	8,0	31,7	9,3
Troubles viscéraux	1,5	5,2	3,7
Troubles moteurs	2,4	20,3	12,1
Plusieurs troubles associés	1,8	7,2	9,7
Autres troubles	1,9	4,1	4,7
Total	2,3	5,7	12,8
<i>dont troubles du spectre de l'autisme</i>	<i>2,8</i>	<i>5,3</i>	<i>13,1</i>

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat).

© DEPP

1. Ne concerne que les élèves scolarisés en classe ordinaire.

3.09 Les élèves en situation de handicap dans le premier degré – 2

En 2019, 87,5 % des 194 500 élèves en situation de handicap scolarisés dans le premier degré fréquentent une école à temps plein et 12,5 % à temps partiel (1). Les trois quarts des élèves scolarisés à temps partiel fréquentent une classe ordinaire. La scolarité à temps partiel s'accompagne éventuellement d'une scolarité complémentaire dans un établissement hospitalier ou médico-social et/ou d'une prise en charge thérapeutique (rééducation, soins, etc.). Elle concerne surtout les élèves qui fréquentent une classe ordinaire de niveau préélémentaire (31 % d'entre eux) et dans une moindre mesure les élèves d'ULIS de même niveau. Tous modes de scolarisation confondus, individuel et collectif, près d'un élève sur deux scolarisés à temps partiel a un temps de scolarisation hebdomadaire supérieur à un mi-temps.

52 500 élèves en situation de handicap fréquentent une ULIS, dont 94 % dans l'enseignement public (2). En dix ans, les effectifs d'ULIS ont progressé de 28 %.

Les élèves d'ULIS représentent 1,2 % de l'ensemble des élèves de l'enseignement élémentaire, public et privé (3). La part de la scolarisation collective par rapport aux effectifs de l'enseignement élémentaire varie de 0,7 % à 1,8 % selon les académies. Les taux les plus forts se rencontrent dans les académies de Corse, de Guyane, de La Réunion, d'Amiens, de Dijon, de Reims et de Clermont-Ferrand (entre 1,7 % et 1,8 %), les taux les plus faibles dans les académies de Mayotte, d'Île-de-France, de Rennes et de Nantes (moins de 1,1 %).

Précisions

Population concernée - Ne sont pas recensés ici les élèves des établissements spécialisés (établissements hospitaliers et médico-sociaux). Voir 1.06.

Principaux dispositifs de scolarisation des jeunes en situation de handicap - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 16.36 ; 15.04.

Source

MENJS-MESRI-DEPP et MENJS-DGESCO, Enquête n°3 relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps, scolarisés dans le premier degré.

1 Temps de scolarisation des élèves en situation de handicap scolarisés dans le premier degré en 2019-2020

Mode de scolarisation	Niveau (1)	Temps complet	Temps partiel				Ensemble	
			De 0,5 à 1 journée	De 1,5 à 2 journées	De 2,5 à 4 journées	Total (%)		
Classes ordinaires	Préélémentaire	26 122	1 255	5 904	4 511	11 670	30,9	37 792
	Élémentaire	97 171	755	2 044	4 264	7 063	6,8	104 234
	Total	123 293	2 010	7 948	8 775	18 733	13,2	142 026
ULIS	Préélémentaire	4 720	183	676	664	1 523	24,4	6 243
	Élémentaire	42 108	286	1 261	2 570	4 117	8,9	46 225
	Total	46 828	469	1 937	3 234	5 640	10,7	52 468
Total		170 121	2 479	9 885	12 009	24 373	12,5	194 494

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat).

1. Niveau estimé pour les élèves d'ULIS.

Lecture : 12,5 % (soit 24 373 élèves) des élèves handicapés dans le premier degré sont scolarisés à temps partiel.

© DEPP

2 Évolution des effectifs d'ULIS (ex-CLIS)

	1980 1981	1990 1991	1999 2000	2005 2006	2009 2010	2012 2013	2017 2018	2018 2019	2019 2020
Public	90 090	61 632	42 205	37 752	38 684	42 737	47 453	47 800	49 197
Privé	5 394	3 876	2 585	2 078	2 367	2 784	3 199	3 325	3 271
Total	95 484	65 508	44 790	39 830	41 051	45 521	50 652	51 125	52 468
Part du public (%)	94,4	94,1	94,2	94,8	94,2	93,8	93,7	93,5	93,8

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2012).

© DEPP

3 Part des effectifs en ULIS école par rapport aux effectifs de niveau élémentaire en 2019-2020

Académies et régions académiques	Effectifs d'élèves en ULIS école	Élèves en ULIS école (%)	Académies et régions académiques	Effectifs d'élèves en ULIS école	Élèves en ULIS école (%)
Clermont-Ferrand	1 242	1,7	Normandie	2 655	1,3
Grenoble	2 718	1,3	Bordeaux	2 550	1,3
Lyon	2 505	1,1	Limoges	552	1,5
Auvergne-Rhône-Alpes	6 465	1,3	Poitiers	1 413	1,4
Besançon	1 006	1,4	Nouvelle-Aquitaine	4 515	1,3
Dijon	1 547	1,7	Montpellier	2 303	1,3
Bourgogne-Franche-Comté	2 553	1,6	Toulouse	2 043	1,2
Bretagne (Rennes)	1 988	1,0	Occitanie	4 346	1,3
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	2 315	1,5	Pays de la Loire (Nantes)	2 450	1,0
Corse	290	1,8	Aix-Marseille	2 138	1,1
Nancy-Metz	2 047	1,5	Nice	1 483	1,2
Reims	1 328	1,7	Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 621	1,2
Strasbourg	1 796	1,6	France métropolitaine	49 704	1,2
Grand Est	5 171	1,6	Guadeloupe	474	1,6
Amiens	2 149	1,7	Guyane	517	1,8
Lille	4 073	1,5	Martinique	254	1,2
Hauts-de-France	6 222	1,6	Mayotte	251	0,7
Créteil	3 108	1,0	La Réunion	1 268	1,7
Paris	822	0,8	DROM	2 764	1,5
Versailles	3 183	0,8	France métropolitaine + DROM	52 468	1,2
Île-de-France	7 113	0,9			

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat).

© DEPP